

**MERCREDI 23 JUILLET 2025**

## **Le Département procède à des travaux sur le boulevard de l'Europe à Niort jusqu'au 1<sup>er</sup> août prochain**

Débutés le 21 juillet dernier et menés par l'entreprise Colas, les travaux se poursuivent jusqu'au 1<sup>er</sup> août sur le boulevard de l'Europe (RD 648) à Niort, entre l'échangeur de la route de Coulonges-sur-l'Autize et le pont du Fleuriiau sur la Sèvre niortaise. Il s'agit du renouvellement de la couche de roulement en béton bitumineux (enrobés) de cette portion, cela sur les deux voies du sens La Rochelle vers Poitiers. Il sera suivi de travaux de remplacement des joints de chaussée du Pont de Fleuriiau, réalisés par l'entreprise Bonnet.

« Ce chantier s'inscrit dans la continuité de travaux engagés en 2021 suite à la mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales (NDLR, lire ci-dessous), il s'agit du dernier tronçon pour lequel la reprise de la couche de roulement est nécessaire. De plus, ce chantier s'inscrit dans les travaux d'entretien annuels des routes menés par le Département dont l'enveloppe globale s'élève à 7,7 millions d'euros. Cet entretien est essentiel pour la pérennité de notre patrimoine routier, pour la sécurité des usagers et la fluidité des déplacements particulièrement sur des axes très circulés comme le boulevard de l'Europe », a souligné Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, en visite sur le chantier mercredi 23 juillet dans la matinée.

### **Recyclage des matériaux**

Le coût de cette opération pour cet axe fréquenté par 33 000 véhicules par jour dont 4% de poids lourds s'élève à 130 000 €. Ce budget est dédié au renouvellement de la couche de roulement en béton bitumineux (enrobé).

Le chantier en quelques chiffres :

- 960 tonnes de béton bitumineux ;
- 6 350 m<sup>2</sup> de chaussée rénovée après enlèvement de l'ancienne couche par rabotage ;
- Formulation du béton bitumineux avec 30 % de matériaux recyclés, soit un peu moins de 300 tonnes ;
- reprise des matériaux de l'ancienne chaussée par l'entreprise à des fins de recyclage : 390 mètres cubes.

### **Modification de la circulation**

Dans le cadre de travaux, des aménagements temporaires de circulation sont mis en place sur le boulevard de l'Europe comme suit :

- **Circulation Poitiers → La Rochelle :**
  - réduction de deux à une voie à partir de l'échangeur avec la rue du Maréchal Leclerc ;

- mise en place d'une circulation en double sens ;
  - sortie obligatoire du boulevard de l'Europe vers l'avenue de Nantes (giratoire Sicard) puis direction La Rochelle (4ème sortie - Résidence du Cèdre) pour rejoindre le boulevard de l'Atlantique ;
- **Circulation La Rochelle → Poitiers :**
    - deux voies basculées sur le sens opposé, avec une circulation en bidirectionnelle ;
  - **Fermetures d'échangeurs :**
    - **accès rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (salle Barbusse) :**
      - entrée vers le boulevard de l'Europe :  
→ déviation via le giratoire Sicard, puis la bretelle d'accès (Résidence du Cèdre – 4<sup>e</sup> sortie) en direction de La Rochelle. Faire demi-tour par l'avenue Salvador Allende au niveau du parc des expositions pour reprendre la direction Poitiers ;
      - sortie vers la rue du Maréchal Delattre de Tassigny :  
→ déviation par l'échangeur de la rue du Maréchal Leclerc, le boulevard de l'Europe, sortie obligatoire vers l'avenue de Nantes (giratoire Sicard), puis direction La Rochelle (4ème sortie - Résidence du Cèdre) ;
    - **Accès rue du Vivier / rue d'Antes :**
      - entrée vers le boulevard de l'Europe :  
→ déviation par la rue d'Antes, la rue de Cholette, la rue du Maréchal Leclerc (RD743) et le boulevard de l'Europe, direction La Rochelle ;
      - sortie vers la rue du Vivier / rue d'Antes :  
→ déviation par l'échangeur de la rue du Maréchal Leclerc, la rue de Cholette, puis la rue d'Antes.

### **Mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales et reprise de la couche de roulement**

Ces travaux de reprise de la couche de roulement font suite à un vaste chantier engagé en 2016 et terminé en 2021 concernant la mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales engagée par le Département en plusieurs tranches suite à un arrêté préfectoral de protection du captage du Vivier. Il s'agissait d'intervenir sur les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales avec l'aménagement ou la réhabilitation de plusieurs bassins de rétention des eaux et la création d'un réseau de collecte le long du boulevard. Le montant des travaux terminés en 2021 s'élevait à 4,3 M€. Ont alors suivi les travaux de reprise de la couche de roulement pour un montant total de près de 1,4 M€ :

- 2021 : entre l'avenue de Paris et la route de Parthenay (sens Poitiers / La Rochelle) pour un montant de 422 000 € ;
- 2022 : entre la route de Parthenay et l'avenue de Paris (sens La Rochelle / Poitiers) pour un montant de 440 000 € ;
- 2023 : entre la sortie de l'échangeur du Pontreau à l'échangeur de la rue du Vivier (sens Poitiers / La Rochelle) pour un montant de 260 000 € ;
- 2024 : de la sortie de l'échangeur du Vivier à l'échangeur de la route de Coulonges (sens Poitiers / La Rochelle) pour un montant de 258 000 €.